

PATIOS



infos

Lettre d'information privée de l'Association Foncière Urbaine Libre

<http://www.afulpatios.fr>Edito :

*Les événements de 2015 à Paris et ailleurs dans le monde nous rappellent que, plus que jamais nous avons tous besoin les uns des autres.*

*La « communauté » des Patios n'échappe pas à cette règle vitale et fort heureusement, nous pouvons constater que la Solidarité et la Courtoisie avec le voisinage, permettent de tisser entre voisins des relations sympathiques voire amicales.*

*Afin de maintenir et consolider cet état d'esprit, les Comités Syndicaux depuis l'origine, essaient année après année d'oeuvrer pour maintenir un cadre de vie agréable et apprécié par tous.*

*Et pour y parvenir, le Comité Syndical en particulier a besoin de l'engagement de tous.*

*Rappelons-le, les syndics « bénévoles » sont des résidents comme les autres, à la différence qu'ils ont accepté de prendre en charge l'administration de la résidence. C'est ainsi qu'avec un sens de l'intérêt commun, ils mettent leur énergie et leurs compétences au service de tous.*

*Parfois, certains aléas peuvent les obliger à faire des choix qui perturbent les projets programmés. Cependant, ces choix sont toujours assumés dans le but de préserver le patrimoine et les finances communes.*

*Pour que ce mode de gestion interne perdure, il nous paraît donc important de rester tous unis autour de nos valeurs communes et accepter par exemple, que la réalisation de certains aménagements soit différée.*

*Bien souvent, les syndics reçoivent des remerciements et des marques de sympathie. Ils sont alors encouragés à poursuivre leur activité bénévole même si elle empiète sur leur vie personnelle.*

*Alors, si nous devons formuler un souhait en ce début d'année, ce serait celui de maintenir tous ensemble cet esprit de cohésion, pour conserver la qualité de vie de notre résidence.*

**Le Comité Syndical souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, une bonne année !**



*Vous trouverez ci-dessous, la synthèse des activités réalisées par le Comité Syndical entre le 11 mars et le 31 décembre 2015.*

## **COMMISSION ESPACES VERTS - CADRE DE VIE**

### **Arbres de la rue du berceau :**

La mairie a fait réaliser au cours de l'été 2015, un plan de bornage de la rue.

Ce plan a été présenté aux représentants de l'AFUL le 28 août 2015.

Les limites du domaine public (commune) et du domaine privé (AFUL) sont à présent clairement identifiées et de fait, l'appartenance des arbres longeant cette voie est également établie. Le débat engagé depuis de nombreuses années n'a donc plus raison de se poursuivre.

Il est donc démontré que la majorité des arbres, soit 57 sujets, sont sur le domaine privé de l'AFUL. Les autres arbres, soit 17 sujets, sont sur le domaine public et donc en gestion municipale.

Mais la question de l'entretien de ces arbres reste cependant entière et l'AFUL devra décider de la gestion la plus appropriée pour en diminuer le coût d'exploitation.

Par ailleurs, et sans attendre une réclamation des services municipaux, le Comité avait élagué avant la rentrée scolaire, les branches basses des arbres du côté « mésanges et groupe scolaire » qui surplombaient un peu trop le trottoir et la chaussée.

### **Programme de réhabilitation des aires de stationnement :**

Les travaux n'ont pu être réalisés comme prévu en 2015. En effet, lors de l'inspection du réseau d'évacuation des eaux pluviales, le prestataire (EAV) a détecté une anomalie dans une canalisation de la rue des tourterelles. Par précaution budgétaire et tant que des éléments techniques ne permettaient pas au Comité Syndical de s'engager plus en avant dans la remise en état de cette canalisation, il a été jugé pertinent de reporter les travaux.

Un nouveau planning a été proposé par le prestataire et les travaux de réhabilitation seront réalisés en mars 2016.

## **COMMISSION TECHNIQUE**

### **Entretien préventif réseaux d'évacuation des eaux pluviales et usées :**

Les deux réseaux de collecteurs principaux ont été entretenus par EAV en mars et septembre 2015.

Lors des interventions, il a été constaté la présence à plusieurs endroits de racines, des dépôts de produits et matériaux dans des avaloirs, et une dégradation importante (collecteur EP dans la rue des tourterelles).

Sur ce dernier point, le Comité Syndical a fait réaliser les études de remise en état qui s'avèrent nécessaires.

Toutes les précisions vous seront apportées lors de l'AGO 2016. Les résidents directement concernés ont été informés par le Comité.

### **Entretien réseau éclairage (27 lampadaires et l'armoire) :**

Réalisé par CITEOS en octobre 2015 : Rien à signaler.

### **Remplacement couvercles des chambres de tirage :**

A la suite du passage de la fibre optique, plusieurs couvercles avaient été endommagés. Ils ont été remplacés par le sous-traitant de ORANGE en avril 2015.

### **Réparation coffrets Numericable :**

Réalisé par un sous-traitant de l'opérateur en novembre 2015, 7 coffrets ont été réparés.

### **Fissures dans les voiries :**

Afin d'éviter des désordres dans la couche de forme des voiries, le Comité a recensé les fissures dans les voiries (rétrocédées). Le plan a été transmis à MM. FAVIER (1er adjoint) et DESBANS (adjoint Urbanisme et Travaux).

Notre demande a été prise en compte, puisqu'un « pontage » de la majorité de ces fissures a été réalisé en fin d'année 2015 par les services techniques de la mairie.

## COMMISSION COMMUNICATION

Le site de l'AFUL a été repensé et modernisé.

## COMMISSION SECURITE

Il est à déplorer :

- 1 vol de voiture le 8 octobre 2015 devant une maison de la rue des mésanges.
- 1 effraction dans une maison en décembre 2015 de la rue des mésanges (coté placette).

### **Voisins Vigilants (et solidaires) :**

La démarche n'est pas très développée dans la résidence certainement par faute de publicité.

Si vous souhaitez rejoindre la communauté vigilante des Patios, la démarche est présentée sur le site AFUL.

Pour en savoir plus : contacter le référent de la communauté : Pascal ROSSI.

## COMMISSION TRESORERIE

### **Collecte des appels de fonds :**

Il est important de rappeler que les 4 échéances des appels de fonds représentent un travail important pour nos trésoriers (courriers d'envoi, collecte des chèques, dépôts en banque, pointage, ...). Mais il est une phase dont ils souhaiteraient bien être dispensés : les relances (multiples parfois !).

**Merci de procéder DANS LES DELAIS à vos règlements et de privilégier dans la mesure du possible les règlements par VIREMENT (sans omettre de préciser les coordonnées de l'émetteur).**

### **Contrat Numericable :**

L'AFUL est depuis le 01 novembre 2015 en possession d'un contrat avec l'opérateur Numericable qui remplace enfin celui de YVELINES CITE VISION datant de juillet 1989 !

Ce nouveau contrat intègre une baisse très significative du tarif négociée par le Comité.

## ARCHIVES

Le plan de classement a été réécrit et actualisé.

## BON VOISINAGE

Plusieurs résidents nous ont fait part de la présence de déjections canines sur les parties communes et parfois à l'entrée de leurs patios (quand ce n'est pas sur le paillason !).

La seule véritable solution pour conserver nos rues, nos trottoirs et nos espaces verts dans un état de propreté satisfaisant : **RAMASSER** !



\*\*\*\*\*

## CALENDRIER AFUL

- **REGLEMENT 1er APPEL DE FONDS 2016** : avant le 30 janvier 2016 (120 euros pour tous)

- **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** : mars 2016